



L'assurance n'a pas reçu mon constat !

Par lisiak, le 12/04/2010 à 16:19

Bonjour,
Bonjour,
Suite à un accrochage avec un autre véhicule, j'ai rempli le constat avec la partie adverse et l'ai envoyé le jour même à l'assurance (sans AR) en prenant soin de faire une copie. Le véhicule a été expertisé et réparé mais l'assurance me dit ne pas voir reçu l'original du constat(au bout de + de 3 semaines !!) J'ai du faire un chèque de caution au garage pour récupérer mon véhicule mais j'ai peur qu'il finisse par l'encaisser ne recevant pas l'ordre de prise en charge par l'assureur ! J'ai transmis par mail à l'assureur la copie du constat mais toujours rien ! que puis-je faire d'autre ??